

Sujet : [INTERNET] Enquete publique aire de GDV La Jarne

De : "auzenet.michel@orange.fr" <auzenet.michel@orange.fr>

Date : 13/03/2024 17:53

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Préfet

Je suis contre le projet de création d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de La Jarne 17220

Pour l'implantation du futur hôpital, vous préconisez une zone déjà artificialisée, pourquoi ne pas faire de même pour la création de cette aire de rassemblement plutôt que de préempter des terres agricoles ce qui va à l'encontre des engagements environnementaux .

La CDA veut tendre vers une zone zéro carbone or ce projet est desservi par la RD202 reliant La Jarne (D939 liaison Aigrefeuille La Rochelle) et Angoulins (D137 vers Rochefort et ZAC de Beaulieu). Cette route déjà très empruntée , va voir son trafic se densifier avec les futurs 180 logements du lotissement des 4 Chevaliers et les nouveaux entrepôts de la ZAC « le pas des eaux »

Plutôt que de créer une liaison douce ,piétons ,cyclistes le long de cette voie, on va ajouter un stationnement de 200 voitures et caravanes avec tous les risques d'accident que cela peut engendrer, manœuvre des ensembles routiers pour accéder et quitter cette aire, les déambulations des personnes se déplaçant vers la zone commerciale ou La Jarne

Pour une utilisation des zones déjà artificialisées, la préservation des espaces agricoles, pour une réduction de la pollution routière, je vous réitère mon opposition à ce projet
cordialement michel auzenet